

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-357 DU 26 JUILLET 2007

Chargeant Monsieur François Gbènoukpo NOUDEGBESSI, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Réforme Foncière et de la Lutte contre l'Erosion Côtière de l'intérim de Madame Juliette KPOUDENOUKPO BIAO, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature pour compter du 23 au 24 juillet 2007.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
VU le Décret n° 2007-300 du 17 Juin 2007 portant composition du Gouvernement ;

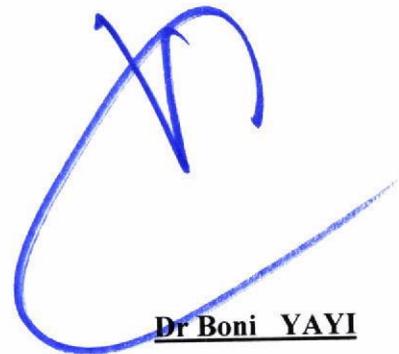
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **23 au 24 juillet 2007**, Monsieur François Gbènoukpo NOUDEGBESSI, assurera l'intérim de Madame Juliette KPOUDENOUKPO BIAO, Ministre de l'Environnement et de Protection de la Nature, pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 26 juillet 2007

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

Ampliations : PR 6 – AN 4 - CS 2- CC 2- HAAC2 – HCJ 4 – MEPN 4 – MUHLRFLEC 4 –
SGG 4 – AUTRES MINISTERES 25 – DEPARTEMENTS 6 - JORB 1.